



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

OGEC OZANAM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023
OGEC OZANAM
99 rue de la Chalotais - 35577 CESSON SEVIGNE
Ce rapport contient 16 pages
Référence : ALP/CLRM 164

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Defense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

OGEC OZANAM

99 rue de la Chalotais - 35577 CESSON SEVIGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

À l'assemblée générale de l'association OGEC OZANAM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC OZANAM relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources privées et publiques.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Defense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 29 décembre 2023

KPMG SA

Antoine Le Penven
Associé

3.1 Comptes sociaux 2022/2023 - Bilan

Bilan Actif

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

(en euros)	Brut	Amort. et Provisions	Ex. 2022/23	Ex. 2021/22	Ex. 2020/21
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	169 702	-169 091	610	3 498	2 722
Total des Immobilisations Incorporelles	169 702	-169 091	610	3 498	2 722
Terrains					
Aménagements de terrains	89 524	-67 333	22 191	25 907	16 050
Constructions sur sol propre et leurs AAI					
Constructions sur sol d'autrui et leurs AAI	16 697 280	-4 478 185	12 219 095	12 823 337	10 169 116
Installations, mobilier et matériel d'activité	15 638 193	-14 781 295	856 898	866 373	815 421
ACTIF IMMOBILISE					
Matériel de transport	57 323	-57 323			57
Mobilier, matériel de bureau et d'informatique	578 118	-554 594	23 524	36 535	47 393
Immobilisations en cours	8 072 543		8 072 543	1 180 265	3 528 408
Autres immobilisations					
Total des Immobilisations Corporelles	41 132 980	-19 938 730	21 194 250	14 932 417	14 576 445
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés	315 177		315 177	312 045	309 050
Prêts	134 367	-59 063	75 304	66 990	59 853
Dépôts et cautionnements versés	200		200	200	200
Autres créances immobilisées					
Total des Immobilisations Financières	449 744	-59 063	390 681	379 236	369 103
Comptes de liaison entre établissements					
Total des Comptes de Liaison					
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 752 426	-20 166 884	21 585 542	15 315 151	14 948 270
Stocks Divers					
Total des Stocks					
Fournisseurs : avances, acomptes versés	36 750		36 750	24 954	9 650
Familles ou élèves	233 705	-19 279	214 425	516 418	300 462
Personnel et charges sociales	2 077		2 077		35
ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE					
Etat et autres collectivités publiques	459 511		459 511	175 904	186 455
Confédérations, fédérations, assoc. et apparentés					
Comptes transitoires ou attente	5 888		5 888	7 775	13 454
Débiteurs divers	6 706		6 706	20 553	7 186
Total des Créances et Comptes Rattachés	744 637	-19 279	725 357	745 603	517 241
Placements	1 890 604		1 890 604	1 890 604	1 890 604
Intérêts courus non échus					
Total des Placements	1 890 604		1 890 604	1 890 604	1 890 604
Banques, établissements financiers et assimilés	2 019 757		2 019 757	2 035 058	1 658 893
Caisses	1 852		1 852	1 254	1 837
Régie d'avance et accreditifs					
Total des Disponibilités	2 021 609		2 021 609	2 036 312	1 660 730
Charges constatées d'avance	298 274		298 274	308 511	238 456
Total des Charges Constatées d'Avance	298 274		298 274	308 511	238 456
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE	4 955 123	-19 279	4 935 844	4 981 031	4 307 031
AUTRE					
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL AUTRE					
TOTAL ACTIF	46 707 549	-20 186 164	26 521 385	20 296 182	19 255 301

3.2 Comptes sociaux 2022/2023 - Bilan

Bilan Passif

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

(en euros)	Brut	Amort. et Provisions	Ex. 2022/23	Ex. 2021/22	Ex. 2020/21
Valeur du patrimoine intégré					
Fonds statutaires					
Subventions d'investissements non renouvelables					
Fonds de trésorerie apportés	5 206 525		5 206 525	5 143 955	5 095 544
Libéralités ayant le caractère d'apport					
Total des Fonds Propres Sans Droit de Reprise	5 206 525		5 206 525	5 143 955	5 095 544
Valeur des biens affectés	1 680 000		1 680 000	1 680 000	1 680 000
Valeur des biens non affectés					
Libéralités					
Subventions d'investissements non renouvelables					
Total des Fonds Propres Avec Droit de Reprise	1 680 000		1 680 000	1 680 000	1 680 000
ECARTS DE RÉÉVALUATION					
Total des Ecarts De Réévaluation					
Réserves statutaires					
Réserves d'investissement					
Réserves de trésorerie					
Autres réserves					
Total des Réserves					
Droit des Propriétaires (Commodat)					
Total des Droit des Propriétaires					
Dotations consommables					
Total des Dotations consommables					
Report à nouveau	8 890		8 890	254 635	335 867
Résultat de l'exercice	-195 727		-195 727	-245 744	-81 232
Total des Résultats et Report à Nouveau	-186 837		-186 837	8 890	254 635
Taxe d'apprentissage	531 115	-363 538	167 577	239 507	213 374
Autres subventions	6 981 966	-2 943 929	4 038 037	4 217 873	4 398 381
Total des Subv. / Partic. d'Invest. Amortissables	7 513 081	-3 307 467	4 205 614	4 457 380	4 611 755
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	14 212 769	-3 307 467	10 905 302	11 290 226	11 641 934
Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement					
Fonds dédiés sur dons manuels affectés					
Fonds dédiés sur legs et donations affectés					
Total des Fonds Dédiés					
Provisions réglementées					
Total des Provisions réglementées					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	238 004		238 004	185 166	169 253
Total des Provisions	238 004		238 004	185 166	169 253
COMPTES DE LIAISON ENTRE ÉTABLISSEMENTS					
Total des Comptes de Liaison					
Capital emprunté	13 844 074		13 844 074	7 886 133	6 044 948
Intérêts	10 527		10 527	7 067	6 895
Concours bancaires courants					
Total des Emprunts et Dettes Bancaires	13 854 601		13 854 601	7 893 200	6 051 843
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	656 570		656 570	68 536	486 474
Fournisseurs et comptes rattachés	374 543		374 543	355 389	378 888
Familles ou élèves : avances reçues	82 102		82 102	27 312	22 378
Dettes relatives au personnel	169 234		169 234	179 174	162 610
Etat et autres collectivités publiques	83 549		83 549	56 569	109 610
Confédérations, fédérations, assoc. et apparentés					
Autres dettes	17 042		17 042	44 425	17 630
Total des Autres Dettes	1 383 040		1 383 040	731 404	1 177 591
Produits constatés d'avance	140 439		140 439	196 186	214 679
Total des Produits Constatés d'Avance et Abonnement	140 439		140 439	196 186	214 679
TOTAL DETTES ET ASSIMILEES	15 616 083		15 616 083	9 005 956	7 613 366
TOTAL PASSIF	29 828 852	-3 307 467	26 521 385	20 296 182	19 255 301

2.1 Comptes sociaux 2022/2023 - Résultat

Compte de Fonctionnement Résumé

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

(en euros)	Ex. 2022/23	Ex. 2021/22	Ex. 2020/21	Variation n/n-1	
Ressources privées	4 263 116	3 177 353	2 617 043	1 085 763	34.2%
Concours Publics	2 519 061	2 890 213	2 615 299	-371 152	-12.8%
Subv. de Fonctionnement Autres Activités	349 716	131 809	120 808	217 907	165.3%
Produits des Activités Annexes	320 118	290 832	304 083	29 286	10.1%
Cessions ou Vente de Produits	73 865	72 571	61 795	1 295	1.8%
Productions Immobilisées	3 310	5 205	22 506	-1 895	-36.4%
Autres Produits Divers	1 700	2 000		-300	-15%
Reprises Amortissements et Provisions	32 330	28 960	23 767	3 370	11.6%
Transferts de Charges	11 464	2 781	3 202	8 683	312.2%
Produits D'exploitation	7 574 681	6 601 722	5 768 503	972 958	14.7%
Coûts de Personnel	3 781 945	3 550 188	3 091 231	231 757	6.5%
Consommations	2 185 046	1 387 003	1 117 085	798 043	57.5%
Services Extérieurs	290 757	292 631	290 293	-1 874	-0.6%
Autres Services Extérieurs	527 322	612 245	570 137	-84 923	-13.9%
Autres Impôts, Taxes et Assimilés	125 640	114 004	119 074	11 636	10.2%
Autres Charges de Gestion Courante	6 776	29 159	21 055	-22 383	-76.8%
Dotations aux Amort. et Provisions	1 357 184	1 278 706	1 252 367	78 478	6.1%
Charges d'Exploitation	8 274 671	7 263 937	6 461 243	1 010 734	13.9%
Résultat d'exploitation	-699 990	-662 214	-692 740	-37 776	5.7%
Produits Financiers	21 805	21 119	17 512	686	3.3%
Reprises Amortissements et Provisions	3 546	3 376	6 715	169	5%
Produits financiers	25 351	24 495	24 227	856	3.5%
Dotations aux Amort. et Provisions					
Charges Financières	89 967	60 066	63 489	29 900	49.8%
Charges financières	89 967	60 066	63 489	29 900	49.8%
Résultat financier	-64 616	-35 571	-39 261	-29 045	81.7%
Produits Exceptionnels	599 204	743 349	716 038	-144 144	-19.4%
Produits Exceptionnels	599 204	743 349	716 038	-144 144	-19.4%
Charges Exceptionnelles	26 736	287 903	61 565	-261 166	-90.7%
Charges Exceptionnelles	26 736	287 903	61 565	-261 166	-90.7%
Résultat exceptionnel	572 468	455 446	654 473	117 022	25.7%
Autres Gestions	3 589	3 405	3 704	184	5.4%
Autres Gestions	3 589	3 405	3 704	184	5.4%
Autres Gestions	-3 589	-3 405	-3 704	-184	5.4%
RESULTAT DE L'EXERCICE	-195 727	-245 744	-81 232	50 017	-20.4%

Contributions Volontaires en Nature

(en euros)	Ex. 2022/23	Ex. 2021/22	Ex. 2020/21	Variation n/n-1	
Bénévolat					
Prestations en nature des droits de propriétaires					
Dons en nature					
Total des produits					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Personnel bénévole					
Total des charges					

5.1 Comptes sociaux 2022/2023 - Annexe

Annexe des Comptes Sociaux

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

1. Présentation de l'Entité

Un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une entité loi 1901 dont l'objet social est la gestion d'un établissement scolaire privé. L'entité est dotée de deux organes :

- L'Assemblée Générale (AG), organe de délibération. Elle rend compte aux adhérents et détermine les grandes orientations.
- Le Conseil d'Administration (CA), organe d'administration. Il est élu par l'AG, gère l'établissement et élit le bureau (Président, secrétaire et trésorier).

L'entité : OGEC OZANAM est un établissement exerçant sous tutelle FIC et DDEC et sous contrat d'association avec l'Etat dans le cadre de la loi sur l'enseignement privé du 31 décembre 1959.

L'établissement dispense les activités suivantes :

- Maternelle
- Élémentaire
- Collège
- Lycée général
- Lycée technologique
- Lycée professionnel
- Restauration gestion interne
- Internat

2. Règles et Méthodes Comptables

2.1 Principes Comptables et Méthodes de Base

Les comptes arrêtés au 31/08/2023 sur une durée de 12 mois, présentés en euros, ont été établis conformément aux :

- Règlement ANC n°2018-06
- Règlement ANC n°2014-03
- Dispositions du Plan Comptable des établissements d'enseignement privés de septembre 2020

2.2 Changement de Méthodes et Comparabilité des comptes

Il n'y a pas de changement de méthode sur l'exercice

3. Notes Relatives au Compte de Fonctionnement

3.1 Masse Salariale

La masse salariale est composée des salaires des personnels de droit privé et des éventuels coûts des personnels sous-traités. L'entité n'étant pas soumise à la TVA, elle est redevable de la taxe sur les salaires.

3.2 Impôts

L'entité est soumise à l'Impôt sur les Sociétés au taux réduit sur ses revenus patrimoniaux (art. 206-5 du CGI) ; Cet impôt concerne :

- Les revenus des immeubles bâtis ou non bâtis
- Les revenus de capitaux mobiliers
- Les revenus d'exploitation agricole ou forestière

3.3 Activités Extra-scolaires

Les activités extra-scolaires peuvent influencer les soldes des postes consommations et produits des activités annexes. Pour connaître l'impact de ces activités, il est nécessaire de se référer au détail des comptes concernés.

3.4 Résultat Exceptionnel et Transfert de Charges

Les produits exceptionnels se sont élevés sur l'exercice à 599k€. Les charges exceptionnelles se sont élevées sur l'exercice à 27k€. Les transferts de charges se sont élevés sur l'exercice à 11k€.

4. Notes Relatives au Bilan

4.1 Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Au sein du règlement ANC n°2014-03, il est fait application, pour les seuls immeubles, de règles particulières relatives à l'évaluation des immobilisations

Quelque soit leur nature, les immobilisations sont valorisées au bilan selon la méthode du coût historique complet.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les durées d'amortissement retenues par type de bien sont exposées dans le tableau ci-après.

Type d'Immobilisations	Durée
Immobilisations incorporelles	2 à 3 ans
Aménagement de terrains	3 à 10 ans
Gros oeuvres	20 à 50 ans
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans
Installations Générales Techniques	10 à 15 ans
Agencements (intérieurs et décoration)	10 à 15 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels de bureau	3 à 5 ans
Mobiliers scolaire	5 à 10 ans

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des immobilisations de l'exercice :

(en euros)	MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Frais d'établissement						169 702
Autres immobilisations incorporelles		169 702				169 702
Total Immobilisations Incorporelles		169 702				169 702
Terrains						89 524
Aménagement de terrains		89 524				89 524
Constructions :						
- Sur sol propre et leurs AAI						
- Sur sol d'autrui et leurs AAI		16 436 195	175 932		85 152	16 697 280
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations tech., matériels et outillages		15 267 670	370 523			15 638 193
- Matériel de transport		57 323				57 323
- Mobilier, matériel de bureau info		575 730	2 388			578 118
Immobilisations corporelles en-cours		1 180 265	6 977 430		-85 152	8 072 543
Immobilisations grevées de droit						
Autres immobilisations						
Total Immobilisations Corporelles		33 606 708	7 526 273			41 132 980

Le montant des immobilisations en cours au 31/08/2023 s'élève à 8 073 k €

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des amortissements et provisions sur immobilisations de l'exercice :

(en euros)	MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Virements de Poste à Poste	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles		166 204	2 887			169 091
Total Immobilisations Incorporelles		166 204	2 887			169 091
Terrains						
Aménagement de terrains		63 617	3 716			67 333
Constructions :						
- Sur sol propre et leurs AAI						
- Sur sol d'autrui et leurs AAI		3 612 859	865 326			4 478 185
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations tech., matériels et outillages		14 401 297	379 998			14 781 295
- Matériel de transport		57 323				57 323
- Mobilier, matériel de bureau info		539 195	15 399			554 594
Immobilisations corporelles en-cours						
Immobilisations grevées de droit						
Autres immobilisations						
Total Immobilisations Corporelles		18 674 290	1 264 440			19 938 730

4.2 Immobilisations Financières

Les tableaux ci-après mentionnent les mouvements des immobilisations financières et des amortissements/provisions de l'exercice :

(en euros)	MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés		312 045	3 131			315 177
Prêts		129 599	9 462	4 694		134 367
Dépôts et cautionnements		200				200
Autres créances immobilisées						
Total Immobilisations Financières		441 845	12 593	4 694		449 744

(en euros)	MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Virements de Poste à Poste	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Prêts		62 609		3 546		59 063
Dépôts et cautionnements						
Autres créances immobilisées						
Total Immobilisations Financières		62 609		3 546		59 063

Le tableau ci-après mentionne les échéances des immobilisations financières :

(en euros)	ECHÉANCES DES IMMO. FINANCIERES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés		315 177		315 177
Prêts		134 367		134 367
Dépôts et cautionnements		200		200
Autres créances immobilisées				
Total Immobilisations Financières		449 744		449 744

4.3 Stock et Créances

Les stocks sont évalués en intégrant au prix d'achat les frais accessoires. Certains éléments sont classés en "charges constatées d'avance".

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Le tableau ci-après mentionne les dépréciations constatées sur les stocks et créances :

(en euros)	MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Sur stocks et en cours					
Sur comptes usagers		14 590	11 904	7 214	19 279
Autres créances					
Total Dépréciations sur Stocks et Créances		14 590	11 904	7 214	19 279

Le tableau ci-après mentionne les échéances des stocks et créances :

(en euros)	ECHÉANCES DES CRÉANCES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Total des Comptes de liaison				
Total des Stocks				
Fournisseurs : avances , acomptes versés		36 750	36 750	
Familles ou élèves		233 705	233 705	
Personnel et charges sociales		2 077	2 077	
Etat et autres collectivités publiques		459 511	459 511	
Confédération , fédérations , associations et apparentés				
Comptes transitoires ou attente		5 888	5 888	
Débiteurs divers		6 706	6 706	
Régie d'avance et accreditifs				
Charges constatées d'avance		298 274	298 274	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Intérêts d'emprunt à étaler				
Total des Créances		1 042 911	1 042 911	

4.4 Charges Constatées d'Avance

Elles regroupent des dépenses de fournitures scolaires pour la rentrée suivante, des charges d'assurance et de frais généraux.

4.5 Subventions d'Investissement

Les subventions sont enregistrées en Fonds associatifs et reprises de manière échelonnée dans le compte de résultat par le compte 777 « Quote-part de subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice ».

4.8 Suivi des droits de reprise sur subventions d'investissements

(en euros)	SUIVI DES DROITS DE REPRISE	Droits de reprise antérieurs	Droits de reprise exercice	Droits de reprise restants
Etat				
Region		3 950 045	555 838	3 394 207
Département		192 358	17 287	175 071
Divers				
Total		4 142 403	573 125	3 569 278

4.6 Affectation du Résultat

Le résultat de l'exercice a été affecté en report à nouveau, conformément à la délibération de l'assemblée

4.7 Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage affectée à l'investissement est amortie par le compte de résultat en fonction de la durée de vie économique des biens par le compte de résultat par le compte 777.

4.9 Fonds Associatifs

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des fonds associatifs de l'exercice :

(en euros)	MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES	Montant en début d'Exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de Poste à Poste	Montant en fin d'Exercice
Valeur du patrimoine intégré						
Fonds statutaires						
Subventions d'invest. non renouvelables						
Fonds de trésorerie apportés		5 143 955	62 569			5 206 525
Libéralités ayant le caractère d'apport						
Tot Fonds Assoc. Sans Droit de Reprise		5 143 955	62 569			5 206 525
Valeur des biens affectés						
Valeur des biens non affectés		1 680 000				1 680 000
Libéralités						
Subventions d'invest. sous condition						
Tot Fonds Assoc. Avec Droit de Reprise		1 680 000				1 680 000
Ecarts de réévaluation						
Réserves statutaires						
Réserve pour investissement						
Réserve de trésorerie						
Autres réserves						
Total des Réserves						
Report à nouveau		254 635			-245 744	8 890
Résultat de l'exercice		-245 744		195 727	245 744	-195 727
Tot des résultats et reports à nouveaux		8 890		195 727		-186 837
Taxe d'apprentissage affectée à l'équip		676 092	34 293		-179 270	531 115
Autres Subventions		6 708 484	273 482			6 981 966
Amort. T.A. affectée à l'équipement		-436 585	-106 223		179 270	-363 538
Amortissement autres subventions		-2 490 611	-453 318			-2 943 929
Total des Subv. d'Invest. Amortissables		4 457 380	-251 766			4 205 614
TOTAL GENERAL		11 290 226	-189 197	195 727		10 905 302

4.10 Provisions pour Risques et Charges

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée à partir d'un taux d'actualisation de 3.5% et de GVT de 1.5%. En application de la Convention Collective "EPNL IDCC 3218" version en vigueur du 11 avril 2022, elle s'élève au 31/08/2023 à 238 k €.

Le tableau ci-après mentionne les provisions constatées à la clôture :

(en euros)	MOUVEMENTS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant en début d'Exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'Exercice
Provisions pour risques d'emploi					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour gros entretiens					
Autres provisions pour risques et charges		185 166	77 954	25 116	238 004
		185 166	77 954	25 116	238 004

4.11 Emprunts

Le tableau ci-après mentionne les emprunts existants à la clôture :

(en euros)	Date d'Octroi	Taux	Date de fin	Annuité	Capital Initial Emprunté	Capital Remboursé en cours d'Exercice	Capital restant à rembourser	Dont à 1 an	Dont de 1 à 5 ans	Dont au delà de 5 ans
	04/03/2016	1,58% (F)	01/12/2030	67 988	900 000	59 394	510 199	60 332	251 010	198 856
	21/09/2016	1,58% (F)	04/06/2031	71 766	950 000	62 205	570 013	63 187	262 887	243 938
	04/03/2016	1,45% (F)	05/08/2031	137 305	1 850 000	121 320	1 036 540	123 091	510 599	402 849
	15/03/2016	1,57% (F)	15/04/2024	49 411	500 000	73 183	49 217	49 217		
	01/09/2019	0,39% (F)	01/05/2036	140 620	2 050 000	133 695	1 749 898	134 204	541 945	1 073 748
	01/04/2020	0,39% (F)	01/12/2029	30 547	300 000	29 801	191 252	29 908	161 343	
	28/07/2020	0,70% (F)	28/07/2023		500 000	229 988				
	31/01/2022	0,91% (F)			6 500 000		6 194 384	148 736	6 045 648	
	12/01/2021	0,69% (F)	05/02/2040	41 990	785 000	36 934	723 582	37 186	497 912	188 484
	05/10/2021	0,56% (F)	05/11/2036	62 569	900 000	57 919	798 802	58 245	446 093	294 463
	12/02/1905	0,25% (F)	15/03/2027	103 867	500 000	99 093	361 081	361 081		
	28/09/2022	1,99% (F)	16/12/2029	29 785	2 000 000		1 659 051		1 659 051	
Total				735 853	17 735 000	903 535	13 844 024	1 065 190	10 376 491	2 402 341

Liste des garanties reçues :

- L'emprunt Crédit Coopératif d'un montant de 900 000 € est sans garantie
- L'emprunt d'un montant de 1 850 000 € est garanti par nantissement de compte pour 200 k€
- L'emprunt Crédit Coopératif d'un montant de 900 000 € est sans garantie
- L'emprunt CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 2 050 000 € est garanti par nantissement de police d'assurance NATIXIS 523 404,26 €
- L'emprunt CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 300 000 € est garanti par nantissement de police d'assurance NATIXIS 76 595,24 €
- L'emprunt d'un montant de 500 000 € est garanti par l'Etat - arrêté du 23 mars 2020
- L'emprunt CREDIT AGRICOLE d'un montant de 6 500 000 € est garanti par le Conseil Départemental
- L'emprunt CREDIT AGRICOLE d'un montant de 2 000 000 € est garanti par une hypothèque conventionnelle sur les biens et droits immobiliers sis à 35510 CESSON SEVIGNE 99 rue de la Chalotais (ref cadastrales : section BD n°273- rue de la Chalotais pour 1HA25A75CA
- L'emprunt CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 500 000 € est garanti par l'Etat
- L'emprunt CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 785 000 € est garanti par le Conseil Départemental
- L'emprunt CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 900 000 € est garanti par le Conseil Départemental

4.12 Autres Dettes et Produits Constatés d'Avance

Le tableau ci-après mentionne les échéances des autres dettes et produits constatés d'avance :

(en euros)	ECHÉANCES DES DETTES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Comptes de Liaison entre Etablissements				
Capital emprunté		13 844 074	1 065 191	12 778 883
Intérêts		10 527	10 527	
Concours bancaires courants, cptes créditeurs de banque				
Total des Emprunts et Dettes Bancaires		13 854 601	1 075 717	12 778 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		656 570	656 570	
Fournisseurs et comptes rattachés		374 543	374 543	
Familles ou élèves : avances reçues		82 102	82 102	
Dettes relatives au personnel		169 234	169 234	
Etat et autres collectivités publiques		83 549	83 549	
Confédération, fédérations, associations et apparentés				
Autres dettes		17 042	17 042	
Produits constatés d'avance		140 439	140 439	
Dettes et Assimilées		1 523 479	1 523 479	

5. Autres Informations

5.1 Effectifs

L'effectif salarié au 31/08/2023 représente 75 ETP et le nombre d'enseignants s'élève à 169 postes.

5.2 Rémunération des Dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Chef d'Etablissement, le Président et le Trésorier.

Le Président et le Trésorier ne percevant aucune rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel (réponse ministérielle n°01630, J.O. Sénat).

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Sur l'exercice, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 18 K€.

5.3 Autres Informations Significatives

Deux emprunts sont libérés sur l'exercice avec un déblocage partiel :

- Emprunt signé le 31/01/2022 pour 6 500 k€ sur 20 ans à 0.91 % avec déblocage de 6 196 k€ sur l'exercice et un solde restant à débloquent de 356 k€.

- Emprunt signé le 28/09/2022 pour 2 000 k€ sur 25 ans à 1.99 % avec déblocage de 1 659 k€ sur l'exercice et un solde restant à débloquent de 341 k€.

Dans le cadre des aides énergie accordées par l'Etat, des demandes ont été réalisées pour un total de 235.32 k€. Ces aides couvrent la période de novembre 2022 à août 2023. L'association ayant perçu ces aides en décembre 2023, elles sont comptabilisées à recevoir au 31/08/2023.

5.5 Contribution volontaire en nature

L'Association n'a pas identifié de contribution volontaire en nature pour cet exercice. Si elle existe, elle est considérée non significative.